

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

M. T. C. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les îles): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au premier ministre concernant les instances formulées hier au comité permanent du Sénat par le Conseil économique du Canada, demandant que le programme de lutte contre la pauvreté, tel qu'il est présenté dans son exposé annuel, soit mis en œuvre immédiatement. Le premier ministre a-t-il l'intention de reconstituer le secrétariat spécial à la planification dont la tâche était d'élaborer le programme précité?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Non, monsieur l'Orateur.

M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les îles): Si le premier ministre n'a pas l'intention de reconstituer ce secrétariat spécial à la planification, créera-t-il un organisme pour coordonner les efforts de ses ministres dans la lutte contre la pauvreté? Si oui, quel sera cet organisme?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, nous avons au moins deux comités de cabinet qui coordonnent les aspects de cette question concernant le développement économique et régional.

[Français]

LES AÉROPORTS

QUÉBEC—POURPARLERS RELATIFS À L'EMPLACEMENT DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Transports.

Pourrait-il dire à la Chambre si le gouvernement fédéral est encore en pourparlers avec celui du Québec au sujet de l'emplacement du futur aéroport international?

[Traduction]

L'hon. Paul Hellyer (ministre des Transports): Non, monsieur l'Orateur.

[Français]

M. Caouette: Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire.

La décision du ministre est-elle finale et irrévocable ou est-il encore possible d'entreprendre d'autres études et discussions à ce sujet?

M. l'Orateur: Il me semble que l'honorable député répète une question qui a été posée hier même.

M. Caouette: Monsieur l'Orateur, avec tout le respect que je vous dois, les circonstances

changent de jour en jour étant donné le gouvernement que nous avons. Je me demande si, depuis hier, le ministre n'aurait pas changé d'idée?

M. l'Orateur: A l'ordre. Malheureusement pour l'honorable député, le Règlement ne change pas de jour en jour. (Rires)

À PROPOS DU COÛT DE L'EMPLACEMENT DE SAINTE-SCHOLASTIQUE

M. René Matte (Champlain): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

Le ministre des Transports pourrait-il nous dire si les autorités gouvernementales québécoises l'ont avisé qu'elles refuseraient d'aménager les voies d'accès au nouvel aéroport international de Sainte-Scholastique?

[Traduction]

L'hon. M. Hellyer: A ma connaissance, certes pas officiellement, monsieur l'Orateur. Ils ont manifesté leur mécontentement quant à l'emplacement choisi, mais ils ne nous ont pas avertis officiellement de ne pas compter sur leur collaboration.

[Français]

[Plus tard]

L'hon. Théogène Ricard (Saint-Hyacinthe): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question à l'honorable ministre des Transports.

N'est-il pas d'avis qu'une dépense supplémentaire de 91 millions imposée au peuple canadien pour l'achat de terrains à Sainte-Scholastique justifierait que l'on continue de négocier avec le gouvernement de la province de Québec et que l'on fasse preuve d'autant de coopération...

M. l'Orateur: A l'ordre. Je regrette d'interrompre l'honorable député, mais il me semble que sa question ressemble plutôt à un commentaire et, partant, n'est pas recevable.

[Traduction]

AIR CANADA

LA GRÈVE DES MÉCANICIENS—LES QUESTIONS EN LITIGE

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): monsieur l'Orateur, j'adresse ma question au ministre du Travail. Puisqu'il a révélé que la question de salaires n'est pas le principal grief du syndicat des mécaniciens contre Air Canada, et que le syndicat l'a d'ailleurs reconnu, le ministre aurait-il l'obligeance de dire à la Chambre quelles sont les questions litigieuses qui séparent le syndicat international et Air Canada, dans ce différend qui bouleverse tellement les communications dans le pays?